Quarante-troisième année. — N° 290. Un numéro : *dix centimes.* Mercredi 3 Décembre 1884.

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;

Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 DÉCEMBRE 1884.

BULLETIN

Paris, 1er décembre.

Et le budget? Nous voici entrés dans le mois de décembre ; la discussion du projet de loi relatif à l'organisation du Sénat et à l'élection des sénateurs prendra encore deux séances au moins. Or il reste à examiner les budgets des différents ministères, le budget extraordinaire, le budget sur ressources spéciales et les budgets annexes. Bon nombre de discours qui n'ont pas trouvé place dans la discussion générale se produiront inévitablement, notamment au cours des débats sur les budgets des cultes, des travaux publics, de la guerre, de la marine et de l'agriculture. En outre, il y a environ quatre-vingts amendements déposés et distribués. Le programme est riche ; il promet de nous mener jusqu'au 20 du mois courant ; et encore faudra-t-il précipiter la discussion pour ne pas dépasser cette date.

Il restera donc au Sénat sept jours (non compris le jour de Noël, deux dimanches et le dernier jour de décembre où la loi de finances doit être promulguée) pour recevoir le budget, pour le renvoyer à sa commission, pour donner à celle-ci le temps de rédiger, de faire imprimer et distribuer son rapport, pour discuter et pour voter.

Notez que le moindre amendement diminuerait d'un jour encore le délai donné à l'examen sénatorial, car il obligerait le budget à un nouveau voyage du Luxembourg au Palais-Bourbon.

Six à sept jours, voilà donc le temps qui, d'après les prévisions les plus raisonnables, resterait au Sénat et à sa commission des finances pour examiner, rapporter, discuter et voter le budget !

En style républicain, cela s'appelle le contrôle budgétaire du Parlement.

J'aime à croire que le Sénat se montrera plus soucieux de la valeur des mots. Et je veux espérer qu'il dira au gouvernement et à la Chambre : « Vous m'avez fait attendre le budget jusqu'à la fin de décembre ; vous voudrez bien l'attendre à votre tour jusqu'à la fin du mois de janvier prochain. »

Le Sénat a nommé la commission chargée d'examiner les projets de loi portant ouverture de nouveaux crédits pour le Tonkin. Voici, par ordre de bureaux, les noms des commissaires élus : MM. Garisson, Berlet, l'amiral Jaurès, l'amiral Jauréguiberry, Guiffrey, Millot et le colonel Meynadier. La commission est favorable au vote des crédits, mais les discussions qui ont eu lieu dans les bureaux permettent de penser qu'elle formulera de nombreuses réserves relatives à la conduite des opérations militaires et de l'action diplomatique du gouvernement.

L'union républicaine et la gauche radicale se sont réunies pour se concerter sur l'attitude à prendre en présence de l'amendement Achard qui supprime les sénateurs inamovibles. Naturellement le groupe du grand U s'est prononcé contre l'amendement, tandis que le groupe dont le petit père Lepère est la gloire a résolu en majorité de le soutenir.

Au début de la séance, M. Léon Renault vient faire part à la Chambre de la résolution prise de son côté par la commission. A la majorité de 7 voix contre 3 et 1 abstention, la commission a repoussé l'amendement Achard. Il fallait s'y attendre.

Le rapporteur déclare admettre *en principe* la suppression de l'inamovibilité des sénateurs, mais, en fait, il considère, et il prie la Chambre de considérer avec lui que « les inamovibles sont pour la plupart des républicains éprouvés ». Dès lors pourquoi détruire une institution qui se borne à outrager les principes républicains ? O cynisme plein de naïveté !

M. Achard défend son amendement en faisant précisément appel à ces principes si dédaignés par le rapporteur. Mais il a peu de succès. Les principes ! qu'est-ce que c'est que ça ? semblent se demander les hommes de la majorité en se regardant avec stupéfaction.

Survient le beau Waldeck qui nous serine un petit air d'opportunisme : « Sans doute la suppression des inamovibles est très-désirable, mais est-elle possible ? S'imaginerait-on que le Sénat la ratifierait ? Non. Eh ! bien, alors pourquoi la décider ? Il ne faut vouloir en ce bas monde que ce qu'on peut espérer obtenir. La modestie dans les désirs, voilà la vraie sagesse ». Ainsi chante le barde Waldeck en s'accompagnant sur la guitare chère à M. Ranc. Et les ministériels d'applaudir à outrance. Ah ! qu'il a bien chanté le beau troubadour, l'élégant ministériel ! *Vivat* pour Waldeck ! Hourrah pour Rousseau !

Mais voici M. Lepère. Il s'attache à venger les principes des dédains opportunistes ; il formule les revendications du suffrage universel avec une véhémence telle qu'il parvient à se faire applaudir même de la droite.

Au départ du courrier, il est encore à la tribune.

Quel sera le résultat de cette discussion ? L'amendement Achard sera-t-il voté ou repoussé ? Je n'ose hasarder le moindre pronostic. Laissons parler le scrutin parlementaire.

EDOUARD GRIMBLOT.

LES MINISTRES INAMOVIBLES.

Après le dithyrambe aussi vide que pompeux de M. Jules Roche sur le budget de 1885, après le sévère réquisitoire de M. Daynaud contre les finances de la République, la discussion générale du budget a été close par un vigoureux et substantiel discours de M. de Soubeyran.

Nous n'acceptons pas en bloc toutes les théories financières de l'honorable député de la Vienne. Il y en a sur lesquelles il faudrait formuler plus d'une réserve et qui peut-être n'ont dû leur essor qu'à l'entraînement inévitable d'une improvisation à la tribune.

Nous ne voulons retenir de son argumentation qu'un seul point : son patriotique plaidoyer en faveur de l'inamovibilité de certains ministres.

« Il me semble, a dit M. le baron de Soubeyran, que, puisqu'il y a un ministre des postes qui est pour ainsi dire inamovible, il serait bien que le ministre de la guerre et le ministre des finances jouissent de la même inamovibilité ; sans cela, vous vous exposerez à des surprises fâcheuses au point de vue militaire et au point de vue financier. »

Rien n'est plus juste que cette protestation en faveur des intérêts nationaux sacrifiés trop souvent à la politique.

Quand on veut relever un pays, il ne faut négliger ni une force, ni un principe.

Comment un ministre pourrait-il, en quelques semaines, en quelques jours, donner sa mesure, voir les défectuosités de son département, réformer les abus, appliquer son programme ?

Quel est le général, si éminent qu'on le suppose, qui pourrait, du jour au lendemain, posséder les plans de mobilisation, connaître le fort et le faible des effectifs, la situation exacte des arsenaux et des magasins ?

Cette inexpérience fatale du ministre de la guerre pourrait, à un moment donné, compromettre la sécurité du pays.

Est-il moins important, dans un autre ordre d'idées, d'assurer à la gestion des finances nationales une direction stable et uniforme ?

Il suffit de jeter les yeux sur la situation pour voir quel coup funeste a porté au crédit public la perpétuelle instabilité du ministre des finances.

On a beau être un grand pays et s'appeler la France, on n'inspire la confiance qu'à la condition d'offrir aux capitalistes des répondants connus et qu'on est sûr de retrouver, bien vivants, aux échéances.

Les capitaux s'enfuient devant les ministres fantômes.

M. de Soubeyran, avec sa grande compétence et son incontestable autorité, a donné à cette majorité du déficit une leçon qui, partout ailleurs, porterait ses fruits.

Nous sommes heureux de rencontrer la moralité de cette discussion d'un budget où tout est fictif et électoral, dans la bouche d'un de nos amis politiques.

---

8 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE II

LE CRIME (*suite*).

Rouget ne réfléchit pas davantage : il bondit sur son fusil, il court, il se précipite au travers des épines, il arrive haletant au bout du sentier, et aperçoit les deux gendarmes à une vingtaine de pas, marchant lentement et sans défiance.

— C'est étrange ! disait Ravelle à son ami. Il m'arrive toutes sortes d'aventures dans ce petit bois presque au même endroit.

— Quoi donc ? demanda Pennegat, piqué par la curiosité.

— Tu veux le savoir ?

— Oui.

— Eh bien, au commencement du printemps, je passais par ici, en tournée, et je traversais précisément la clairière, lorsque, au beau milieu, j'ai vu se dresser devant moi un reptile.

— Bah !

— Oui, une vipère de la plus dangereuse espèce. J'avais failli mettre le pied dessus (1).

— Vous avez dû avoir bien peur !

— Non, je n'ai pas eu peur. On n'a pas peur d'un reptile, mais j'ai fai un bond en arrière pour éviter la vilaine bête qui voulait s'élancer sur moi.

— Elle ne vous a pas atteint, cependant ?

— Non, grâce à mes bottes. Le lendemain, je suis revenu par là avec ma femme et ma petite nièce, et elles ont trouvé cet endroit tellement charmant, qu'elles y viennent tous les jours se reposer et prendre le frais. Tiens, presque à la place où nous arrivons, à côté de ce gros buisson.

— Il fait en effet très-frais, dans ce petit chemin, dit Pennegat, en ôtant son chapeau et en s'essuyant le front.

— Et aujourd'hui, continua Ravelle, poursuivant sa pensée, je trouve ce braconnier en chasse dans le même bois...

— C'est singulier, en effet, dit Pennegat.

— Crois-tu aux pressentiments, demanda Ravelle.

— Certainement.

— Eh bien, je suis certain qu'il m'arrivera malheur ou bonheur en cet endroit, Pennegat, j'en suis certain.

Tout en devisant ainsi, le plus tranquillement du monde, les deux gendarmes arrivaient à ce gros buisson que Ravelle avait signalé tout à l'heure, et où Rouget les épiait, le doigt sur la détente de son fusil.

Cinq minutes s'écoulent encore : cinq minutes que Dieu accordait à cet homme, dans sa bonté, pour retrouver la raison et fuir le crime.

Mais non ! Rouget est égaré par la fureur. Il ne cherche qu'à frapper juste. Il vise en pleine poitrine le militaire qui l'a surpris.

Encore trois pas : le coup part. Ravelle pousse un grand cri et étend les bras en tombant. Son ami se baisse pour le soutenir ; un second coup de feu retentit, le bras gauche de Pennegat retombe sans forces, mais le brave soldat saisit son fusil de la main droite et se jette dans la haie. Épouvanté, les yeux hagards, Rouget s'enfuit en poussant un cri sauvage qui retentit au milieu des bois.

Pennegat ne cherche pas à l'atteindre ; il revient à Ravelle :

— Où es-tu blessé ? s'écrie-t-il. Qu'as-tu, mon ami ? parle, dis-moi où est ta blessure ?

Mais Ravelle ne répond pas. Le sang coule de ses bras, de sa poitrine, de sa gorge : il a reçu la charge entière et paraît mortellement atteint.

Cependant, il respire encore. Pennegat veut le placer sur ses épaules et l'emporter. Mais il craint d'étouffer celui qu'il veut sauver. Alors, il le dépose doucement près du sentier et court à Daumeray demander de l'aide.

Cependant, Rouget s'arrête en forêt et écoute. On ne le poursuit pas. Il envisage maintenant son crime avec froideur, mais il est poursuivi par une idée fixe. Il a tué un des deux gendarmes, mais l'autre n'est pas mort ; l'autre le dénoncera, l'autre dira tout. Il faut tuer l'autre.

Et Rouget recharge son fusil et court au sentier, un peu plus haut que la première fois, car il suppose que le second gendarme aura fui vers Daumeray.

En effet, il aperçoit un malheureux, couvert de sang, qui cherche péniblement sa route. C'est Ravelle qui a repris ses sens et qui sort du bois.

Rouget l'ajuste et tire : Ravelle retombe sur ses genoux, et se tourne vers le meurtrier :

— Ah ! Rouget, s'écrie-t-il, tu veux donc ma mort ! Ah ! ma femme ! adieu !

Au même instant, un quatrième coup retentit, et l'épaule droite de Ravelle est fracassée.

Cependant la victime n'est pas à bout de forces. Ravelle marche encore jusqu'à la ferme de l'Abbaye.

Il va gagner les étables, mais un cinquième coup l'atteint, et il tombe, cette fois, sans pouvoir se relever.

Des cris se font entendre alors du côté de la

(1) Tous les détails les plus circonstanciés de cette scène sont absolument authentiques. Nous les tenons, non-seulement de l'acte d'accusation, mais du gendarme lui-même auquel nous adressons, ici, la vive expression de notre gratitude.

Chronique générale.

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE DIMANCHE.

Encore un succès pour le parti conservateur.

Dimanche avait lieu, dans l'arrondissement d'Avallon (Yonne), le scrutin de ballottage pour l'élection d'un député.

Le nombre des électeurs inscrits est de 13,141 ; celui des votants a été de 10,816.

Voici quel a été le résultat :

MM. Garnier, conservateur.... 5,541 *élu*.
Hervieu, radical..... 5,275

Quinze jours auparavant, M. Garnier avait obtenu 4,539 voix ; M. Hervieu, 3,799 voix, et M. Flandin, opportuniste, 2,193 voix, dont la totalité, au second tour, s'est portée sur le candidat radical.

***

On s'entretenait beaucoup, hier, dans les couloirs de la Chambre, du résultat inespéré de l'élection d'Avallon. Dans les circonstances où il s'est produit, le succès du candidat conservateur est, dit-on, particulièrement significatif.

Les républicains eux-mêmes reconnaissent que, pendant la période écoulée entre les deux scrutins, le parti conservateur a gagné plus de mille voix, tandis que les républicains en perdaient huit cents.

Il est vrai que dans cet intervalle on a commencé à la Chambre la discussion du budget et que l'on a voté les crédits pour l'expédition de Chine.

On fait remarquer que le nombre des abstentions dans l'élection d'Avallon est très-peu considérable. Deux mille environ sur treize mille inscrits. Or, l'on sait que depuis quelque temps la moyenne des abstentions a souvent dépassé le tiers des électeurs inscrits.

Cette élection dans le département de M. Paul Bert et de M. Lepère est un succès incontestable pour la cause conservatrice, un pronostic heureux pour la lutte future.

Les populations, désillusionnées après tant de promesses trompeuses, commencent à se lasser de la République, et à désirer d'autres hommes pour gérer leurs intérêts.

Cette élection est d'autant plus significative que l'Yonne depuis quatorze ans passait pour un des départements les plus républicains de France.

Le vent a tourné ; et nous espérons qu'aux élections prochaines MM. Paul Bert et Lepère resteront sur le carreau comme M. Hervieu au scrutin d'avant-hier, à Avallon.

***

La semaine dernière, M. de Douville-Maillefeu a cru devoir mêler aux injures qu'il a adressées au clergé catholique, des outrages particuliers contre les aumôniers.

« Est-ce que ces gens-là, a dit l'orateur, » sont autre chose que des agents de police » au service de l'évêque de Rome... »

M. de Cazenove de Pradines a relevé ces odieuses paroles par l'interruption éloquente que voici :

« Monsieur de Douville-Maillefeu, vous » ne tiendriez pas un pareil langage si vous » aviez rencontré nos aumôniers sur les » champs de bataille, où j'ai pu admirer » leur dévouement et leur vaillance. »

Et comme M. de Douville insistait, M. de Cazenove a ajouté :

« Je les ai vus sous le feu de l'ennemi ; » ils ont soutenu et encouragé mon patriotisme ; je croirais manquer à mon devoir » si je ne leur apportais ici mon reconnaissant et respectueux témoignage. »

Cette énergique protestation a imposé silence au détracteur des aumôniers. Cependant, nous aurions aimé à ce que l'on obtînt de lui quelque explication sur ce mot « agent de police au service de l'évêque de Rome. » Qu'est-ce que cela veut dire? Quel profit l'évêque de Rome peut-il tirer de sa police chez les Gallas, les Algonquins ou les Namaquois? Et quelle récompense attendent ces « agents de police » exposés à être décapités, massacrés et quelquefois mangés? Le mot de M. de Douville est encore plus bête que méchant.

***

En dépit des audacieux démentis de l'opportunisme officiel, la crise industrielle est si aiguë qu'une des plus importantes usines de Rive-de-Gier est à la veille d'être transférée à l'étranger.

Le directeur de cet établissement est M. Arbel, sénateur républicain.

***

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille en or de 1re classe à l'officier de paix, M. Florentin, pour son énergique attitude lors des incidents de la salle Lévis.

***

Le préfet de police a fait arrêter le citoyen Duplessis, l'agresseur de l'officier de paix Florentin, et les citoyens Leboucher et Moutaut, orateurs de la réunion de la rue de Lévis.

***

L'AFFAIRE CLOVIS-HUGUES-MORIN.

On ne pense pas que Mme Clovis-Hugues puisse passer en cours d'assises avant trois semaines.

Quant au blessé, qui a subi hier l'opération du trépan, il est dans un état très-grave.

***

Dans sa séance de jeudi, l'Académie française a décidé que le scrutin pour la triple élection de jeudi prochain 4 décembre s'ouvrirait à une heure précise. On sait qu'il s'agit de nommer trois nouveaux académiciens en remplacement de MM. Mignet, J.-B. Dumas et d'Haussonville. Les candidats en présence sont : M. Victor Duruy, ancien ministre, pour le fauteuil de M. Mignet ; M. Joseph Bertrand, l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, pour le fauteuil de M. J.-B. Dumas, et MM. Ludovic Halévy, Jules Barbier et Eugène Manuel, pour le fauteuil de M. le comte d'Haussonville.

REVUE FINANCIÈRE.

Depuis quelques jours, le marché est redevenu calme. C'était vendredi la réponse des primes de fin de mois, il est probable qu'elle ne changera rien à la situation.

Le 3 0/0 fait 78.82 1/2, l'amortissable 80.25, le 4 1/2 108.45.

Le 5 0/0 italien s'est rapproché du cours de 98. Un mois à peine nous sépare du détachement du coupon semestriel de 2.17. C'est là une première raison de hausse. Il en est une plus générale, c'est la hausse de tous les fonds d'Etat étrangers et leur comparoison avec la rente italienne.

L'action de la Banque de France s'est échangée entre 5,175 et 5,200 ; son bilan publié jeudi, a été satisfaisant, les bénéfices y figurent pour 600,000 francs.

L'action du Crédit Foncier s'est maintenue entre 1,310 et 1,315 fr., ce sont encore de bons cours d'achat. Les Foncières et les Communales à lots 1879 et 1880 sont demandées en hausse. Les Foncières 1883 font également des progrès. Ces valeurs sont des titres de portefeuille par excellence. Soustraites à la spéculation, elles conviennent à tous ceux qui veulent donner une base stable à leurs placements.

Avec les obligations du Crédit Foncier, on a toujours la certitude de retrouver son prix d'achat le jour où l'on voudra réaliser ; elles doivent profiter d'une amélioration progressive jusqu'au jour où elles auront atteint le pair. On s'est beaucoup occupé cette semaine du procès entre la Société Générale et MM. Ereyfus au sujet de l'affaire du Guano du Pérou.

L'issue de ce procès, toute favorable à la Société Générale, ne peut manquer d'amener une nouvelle plus-value sur les valeurs de cette Société.

La Banque d'Escompte de Paris est très-ferme aux environs de 522.50. La mise au porteur de ses nouvelles actions est de nature à faciliter leur négociation et à donner un certain entrain à la spéculation.

La nouvelle du jour est l'émission d'un emprunt grec, le 4 décembre prochain, par les soins du Comptoir d'Escompte. Cette importante opération portera 340,000 obligations de 500 fr. représentant un capital de 170,000,000 de francs.

Les obligations sont offertes au public au prix de 346.50. L'emprunt est remboursable dans un délai de 37 années. L'intérêt de l'obligation est fixée à 25 fr.

Crédit Viager. — Les réformes introduites par le Crédit Viager dans son administration intérieure, ainsi que dans le fonctionnement de ses agences en province, commencent à donner de bons résultats. Les demandes d'assurances et de constitution de rentes viagères augmentent chaque jour et il y a tout lieu de croire qu'avant peu, cette société retrouvera la confiance et la prospérité dont elle a joui pendant de nombreuses années. Les circonstances deviennent de plus en plus favorables, et le Crédit Viager ne tardera pas à reprendre le rang des plus honorables qu'il occupait dans le monde des assurances.

Crédit Lyonnais. — La situation est loin de s'améliorer. Tous les efforts qui ont fait ces temps derniers n'ont pu ramener ni la confiance ni la hausse. La Foncière Lyonnaise vient de subir l'échec suprême à Port-Maurice, le conseil général a définitivement refusé les boulevards d'Espedalletti, soit environ 4 millions. Des assignations sont lancées de tous les côtés ; les unes demandent, au nom de la Ligurienne, le remboursement de son capital (6,000,000 environ), plus 2 millions de dommages intérêts ; les autres émanant de divers réclamant — se basant sur l'arrêt de la cour de cassation — la démolition du Casino et des hôtels. Bref, c'est la ruine certaine en tout ou moins probable dont on fait peser la responsabilité sur M. Hugot, directeur de la Foncière, à Nice. On s'explique aisément, qu'au milieu de toutes ces catastrophes, M. Germain n'ait pas eu le cœur de prendre la parole, comme les années précédentes, dans la discussion générale du budget.

Les Chemins de fer ont maintenu des cours fermes : le Nord 1,652.50, l'Orléans 1,315, le Midi 1,170, l'Est 772.50, l'Ouest 822.50.

Chronique militaire.

On annonce pour la fin de ce mois une importante promotion dans l'état-major de l'armée.

Le 2e régiment de la légion étrangère et le 4e régiment de tirailleurs seront constitués dès que les Chambres auront voté les crédits nécessaires ; il avait été question de les organiser en Tunisie, mais, vu le départ des bataillons envoyés au Tonkin, le ministre de la guerre a décidé que ces deux régiments se réuniraient, l'un à Sidi-Bel-Abbès, et l'autre à Constantine.

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Séance du 27 novembre. — Sur le crédit de 16 millions en plus pour le Tonkin :

Ont voté *pour* : MM. Benoist et Maillé (Alexis). — Mgr Freppel.

Ont voté *contre* : MM. Bury, de La Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves.

— Sur le crédit de 43 millions en plus : Même vote que le précédent.

— Sur l'ordre du jour pur et simple pour clore la discussion de l'aventure du Tonkin :

Ont voté *pour* : MM. Bury, de La Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves.

Ont voté *contre* : MM. Benoist, Maillé (Alexis).

Mgr Freppel n'a pas voté.

— Sur la priorité à donner à l'ordre du jour de MM. Spuller et Carnot, accepté par le ministère :

Ont voté *pour* : MM. Benoist, Maillé (Alexis) ;

N'ont *pas voté* : MM. Bury, de La Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves. — Mgr Freppel.

Séance du 28 novembre. — Sur la première partie de l'ordre du jour de MM. Spuller et Carnot, demandant l'exécution du traité de Tien-Tsin :

Ont voté *pour* : MM. Benoist, Bury, Maillé (Alexis) ;

N'ont *pas voté* : MM. de La Bourdonnaye, de Soland, de Terves. — Mgr Freppel ;

M. le comte de Maillé est absent par congé.

— Sur la deuxième partie de l'ordre du jour, affirmant que la Chambre compte sur l'énergie du gouvernement pour faire respecter les droit de la France :

Ont voté *pour* : MM. Benoist, Maillé (Alexis). — Mgr Freppel ;

On voté *contre* : MM. de La Bourdonnaye, de Soland, de Terves ;

M. Bury n'a *pas voté*.

— Sur l'ensemble de l'ordre du jour :

Même vote que le précédent, sauf que, cette fois, M. Bury a voté *contre*.

---

forêt. C'est Pennegat qui cherche son ami, et qui revient à travers les haies et les champs, avec une dizaine de personnes. Il suit le blessé à la trace de son sang ; il arrive, et s'arrache les cheveux. Ravelle est étendu dans une mare de sang et paraît sans vie. On le pose sur un brancard et on l'emporte à Daumeray où le docteur lui donne les premiers soins et sonde ses blessures.

Heureusement, pas une n'était mortelle, et Ravelle devait bientôt être guéri. C'était un vrai miracle !

L'unique blessure de Pennegat était beaucoup plus grave que toutes celles de son ami : il avait une chevrotine dans l'épaule, et on faillit être obligé de lui faire l'amputation.

CHAPITRE III

LA FUITE.

Après avoir vu l'infortuné Ravelle tomber auprès de l'Abbaye, Rouget, croyant avoir tué les deux gendarmes, s'enfuit en forêt, et se cacha quelque temps dans les buissons.

Vers cinq heures seulement, il reprit lentement la direction de la Démonerie, mais, déjà poursuivi par le remords et la crainte, il jetait des regards anxieux sur tous les sentiers qu'il traversait, et plus d'une fois il s'arrêta court, s'imaginant qu'on allait le saisir.

Comme il arrivait chez lui, sa voisine, la femme Bordier, l'interpella :

— Tu as fait bonne chasse, Rouget ? dit-elle.

— Non. J'ai fait triste chasse, répondit Louis.

— Pourquoi donc ?

— C'est inutile de le dire.

— Mais si, reprit la voisine en insistant.

Elle était frappée de l'air singulier de son voisin.

— Eh bien, dit Rouget en s'approchant, je vais te le dire : j'ai tiré sur les gendarmes.

— Ce n'est pas possible ! s'écria la femme Bordier, tu as tiré sur les gendarmes ?

— Oui, j'ai tiré sur Ravelle.

— Et tu l'as tué ?

— Peut-être bien. En tous cas, il doit être bien malade, et, s'il en revient, il aura de la chance.

— Que vas-tu faire maintenant ? dit la Bordier.

— Je vais chez moi, manger la soupe.

— Manger la soupe ! comme cela, tranquillement ?

— Oh ! tranquillement... je ne dis pas cela. Mais je ne puis pas faire autrement. Si, pourtant, ajouta-t-il en se ravisant, je vais me raser pour mieux recevoir ces messieurs quand ils viendront ; car ils vont venir, c'est sûr.

Et Rouget entra chez lui. La Bordier, épouvantée, regardant de toutes parts pour voir si les gendarmes n'arrivaient pas, courut prévenir son mari de ce qui se passait.

Quelques minutes après, Bordier et sa femme accouraient chez Rouget.

Chose étrange !

Rouget se rasait avec le plus grand sang-froid du monde, s'appliquant à faire sa barbe mieux que de coutume !

Sa femme avait les yeux rouges. La pauvre Louise savait tout ; son mari lui avait tout raconté.

Bordier, voyant Louis en train de faire si tranquillement sa toilette, crut que sa femme était devenue folle.

— Qu'est-ce que tu me racontais donc ? lui dit-il. Tu disais que Rouget avait tiré sur les gendarmes ? Ce n'est pas possible, il est trop calme.

— Demande-le lui à lui-même, répondit la femme Bordier. Il me l'a dit il y a un instant.

Bordier s'avança :

— Que raconte donc ma femme ? dit-il à Rouget. Elle prétend que tu reviens de la chasse et que tu as tiré sur les gendarmes.

— Attends un peu, répondit Rouget, j'ai là une petite coupure d'épines difficile à raser... tout à l'heure...!

— Il est étonnant ! pensa Bordier.

Rouget se rasa comme il l'entendait, sans précipiter le mouvement, puis il se retourna, le rasoir à la main, vers son voisin, et du ton le plus tranquille :

— C'est vrai, dit-il.

Puis il reprit la savonnette.

— Il est en ribotte, c'est certain, pensa Bordier.

Et haussant les épaules, tant le sang-froid de Rouget le trompait, il entraîna sa femme vers sa demeure.

Quelques minutes après, Rouget demanda la soupe. Sa femme la lui apporta, et il alla s'asseoir au coin du foyer pour la manger, suivant l'habitude des pauvres gens à la campagne.

Mais il devenait de plus en plus morne et sombre. Le remords pénétrait dans son âme, et il essayait de l'étouffer par la fureur.

(*A suivre.*) CH. SAINT-MARTIN.

Dialogue entre une tante et son neveu :

— Mon ami, c'est décidé, je vais te laisser tout mon bien, mais à une condition : tu me feras une petite pension.

Le neveu avec conviction :

— Oh ! ma tante, aussi petite que tu voudras !

***

En wagon.

Une mère de famille montre au contrôleur deux billets de demi-place pour ses deux enfants.

Celui-ci, après les avoir examinés d'un air défiant :

— Quel âge ont-ils donc ?

— Ils n'ont que six ans et ils sont jumeaux.

— Ah !... fait l'employé.

Puis, après un temps :

— Et où sont-ils nés ?

La mère, étourdiment :

— Celui-ci est né à New-York, et l'autre à Paris.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique Municipale de Saumur donnera sa première soirée demain *Mercredi* 3 décembre, à 8 heures, dans les salons de la Mairie.

Programme.

1. Ouverture de *Tancrède*, par la MUSIQUE MUNICIPALE.
2. *Trémolo*, fantaisie pour flûte, par M. GORIN.
3. *Mignon*, par Mme RITA LELONG.
4. *Un Monsieur très-pressé* (A. des Roseaux), par M. MARLIAC.
5. *Emira*, fantaisie, par la MUSIQUE MUNICIPALE.
6. *Hommage à Tulou*, fantaisie de Demersmann, pour flûte, par M. GORIN.
7. *Colinette*, de Rupès, par Mme RITA LELONG.
8. *Chanson Espagnole*, par Mme RITA LELONG.
9. *I'm'a r'fusé son parapluie* (lamentation), par M. MARLIAC.
10. *Faust*, grande valse de Gounod, par la MUSIQUE MUNICIPALE.

Le Chef de musique, V. MEYER.

SITUATION DES VIGNES ET DES VINS DANS L'INDRE-ET-LOIRE

On lit dans le *Vinicole Commercial*:

« Nos vins rouges sont décuvés, la couleur en est belle dans l'ensemble; ils n'ont pas trop de verdeur et peuvent, en grande partie, être consommés immédiatement.

» Voici les cours:

» Chinon, de 120 à 140 fr., bien réussis, plus tendres, plus moëlleux que les 1881; à peu près mêmes degrés alcooliques. Achats peu nombreux.

» Bourgueil, 130 à 160 fr., suivant crus. Très-réussis, belle couleur, pesant de 9 à 11 degrés d'alcool et paraissant arriver à la qualité des bonnes années.

» Les 1883 se payent de 125 à 140 fr. Peu d'affaires de traitées.

» Vouvray et Rochecorbon terminent leurs vendanges. Beaucoup de choix, mais les celliers très-bien réussis pouront dépasser les 1881. On parle déjà de prix atteignant 300 fr. dans les premiers crus.

» Dans tous les cas, les bons celliers se payeront de 200 à 300 fr.; ils ont beaucoup de sucre et pourront donner de 12 à 14° d'alcool. On ne pourra guère les bien déguster qu'à la fin de l'année.

» Chédigny a vendu 90 à 95 fr. nu. Bléré 100 à 105 fr.

» Athée, 100 à 110. Chisseaux, Chenonceaux, Civray, 85 à 105.

» Epeigné, Luzillé, 80 à 85. Vallères, 110 à 130. Véretz, de 100 à 110.

» On peut évaluer au quart de la récolte les ventes effectuées.

» Amboise tient ses prix à 100 fr. Fondettes de 70 à 85. Loches, de 80 à 90. Cinq-Mars, de 80 à 85. »

LE MOIS DE DÉCEMBRE.

Voici, d'après Nick, quelle sera la physionomie probable du mois de décembre 1884:

La déclinaison des astres étant généralement plus élevée que précédemment, il est probable que les bourrasques se rapprocheront plus souvent de nos latitudes. D'un autre côté, les points astronomiques se trouvent groupés; par suite, le mois de décembre sera plus agité et plus humide que les mois précédents sur la France et sur les pays voisins, principalement vers le début et pendant la seconde quinzaine, avec coups de vent, gros temps, giboulées, pluie ou neige abondante, surtout sur les points culminants, crues d'eau au dégel, particulièrement sur les zones du Nord et du Centre, aux époques suivantes:

1° Vers les 2 (???), 4; 2° vers les 9 (22), 12, 14; 3° vers les 17 (??), 19; 4° vers les 25 (??), 28. Quelques éclaircies entre et durant les époques critiques, notamment sur la zone méridionale, avec variations brusques de température, gelées intermittentes vives, glace, principalement du 1er au 9 et du 12 au 25.

Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations. Celles-ci retardent de un ou deux jours, suivant la latitude ou la longitude des localités.

Les dates ci-dessus mentionnées s'appliquent au littoral de la Manche. Gare les gros temps!

Physionomie probable de l'hiver. — Les éléments astronomiques ayant une certaine analogie avec ceux du mois de décembre 1870, et ceux de janvier et février 1871, il est probable que le prochain hiver sera rigoureux sur nos latitudes.

Théâtre de Saumur.

REPRÉSENTATION DE LA *Flamboyante*

Comédie nouvelle en 3 actes, de MM. Paul Ferrier, Cohen et Valabrègue.

Depuis le *Procès Vauradieux*, de joyeuse mémoire, jamais le théâtre du Vaudeville n'avait retrouvé un succès de gaieté aussi franc et de meilleur aloi que le soir de la première représentation de la *Flamboyante*.

Ce fut un long éclat de rire, d'un bout de la soirée à l'autre. Et non plus cette grosse hilarité que provoque la farce à outrance, mais un délassement de raffinés et de gens de bonne compagnie; car l'esprit abonde dans cette désopilante comédie et y relève les situations burlesques du domaine de la bouffonnerie pure.

Aussi, MM. Godfrin et H. de Langlay ont-ils eu une bonne inspiration en voulant faire connaître au public des départements, si curieux des choses de l'art dramatique, surtout lorsqu'elles sont à la fois saines et récréatives, l'une des meilleures œuvres théâtrales de ces dernières années.

C'est avec plaisir que nous apprenons que ces excellents impresarios, bien connus de nous, donneront, jeudi prochain 4 décembre, sur notre théâtre, une représentation de la *Flamboyante*.

Est-il utile de rappeler que M. H. de Langlay a eu l'honneur et le plaisir en ces derniers temps de nous présenter *Tête de linotte*, l'amusante comédie de Barrière et Gondinet, et le *Bel Armand*, la belle œuvre de début de M. Victor Jannet à l'Odéon.

C'est dire aussi que l'interprétation de la *Flamboyante* sera digne de l'œuvre. Chacun des artistes auquel un rôle est échu dans la pièce, a un passé et des succès dramatiques qui répondent de lui. Sans entrer aujourd'hui dans plus de détails biographiques, il suffira de dire que le principal rôle est échu à M. A. Munié, l'excellent comique du Palais-Royal, obligeamment prêté par la direction de ce théâtre. MM. A. Georges, Rosambeau, Duchesne, Mmes Lepage, Duchesne, Judith Lévy, Marthe Pallès, complètent une distribution exceptionnelle pour une pièce en tournée.

Quant à l'ensemble, dans l'interprétation toujours si difficile à obtenir en pareil cas, il a été assuré par M. Godfrin, directeur artistique de la tournée, qui a présidé aux répétitions avec un zèle que le résultat obtenu a largement récompensé.

La représentation *unique* (à cause des exigences de l'itinéraire) que les interprètes de la *Flamboyante* donneront, sur notre théâtre, aura lieu après-demain jeudi 4 décembre.

On peut, dès à présent, louer des places au bureau.

LA ROCHE-SUR-YON.

Dans la journée de vendredi, plusieurs accidents ont eu lieu à la gare de la Roche-sur-Yon.

Un chef de station, descendant d'un wagon, est tombé sans connaissance sur le quai. Il a été relevé par le nommé Robert, homme d'équipe, auquel cette journée devait être fatale.

Vers une heure de l'après-midi, Robert a été écrasé entre deux wagons.

Au lieu de se baisser pour passer sous les tampons, ce malheureux passait debout entre les tampons. Saisi au moment où deux tampons se joignaient, il a été écrasé.

Robert, âgé de 26 ans, était marié depuis peu.

Publications de mariage.

Joseph Barbey, journalier, de Bussières (Loire), et Marie-Françoise Bigot, sans profession, de Vendôme.

Eugène Dupuy, quartier-maître, et Françoise Grall, cuisinière, tous deux de Brest.

SUCCÈS TOUJOURS CHOISSANT

PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, PRÈS LE SQUARE

LE SCAPHANDRE

Pour la pêche du corail, des perles et des éponges et les travaux sous-marins

SPECTACLE DES PLUS CURIEUX

Tous les soirs, de huit à dix heures.

Dimanche, jeudi et samedi, à 3 heures après midi, séances spéciales pour les enfants et les collèges.

DEMANDEZ PARTOUT

LE VIN APERITIF

L'ARMORIQUE

de *Hugues Manson*, de Nantes.

Théâtre de Saumur

COMPAGNIE PARISIENNE

Tournées Artistiques & Littéraires (14e année)

A. GODFRIN, directeur. — H. DE LANGLAY, administrateur.

JEUDI 4 décembre,

Par autorisation spéciale des auteurs

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

Mlle Jane Lepage, *du Gymnase.* — **Mme Duchesne**, *du Gymnase.* — **Mlle Judith Lévy**, *du Vaudeville.* — **Mlle Marthe Pallès**, *des Variétés.* — **Mlle Berthe Aubray**, *des Bouffes.* — **M. A. Munié**, *du Palais-Royal.* — **M. A. Georges**, *du Vaudeville.* — **M. Rosambeau**, *de la Porte-Saint-Martin.* — **M. Duchesne**, *du Gymnase.* — **M. Valaire**, *du Palais-Royal.* — **M. Brunel**, *de la Gaîté.* — **M. Renaud**, *de l'Odéon.*

LE GRAND SUCCÈS DU VAUDEVILLE

LA FLAMBOYANTE

Comédie nouvelle en 3 actes, de MM. Paul Ferrier, Félix Cohen et Albin Valabrègue.

Distribution :

Auguste Bernard	MM.	Munié.
Chevillard		A. Georges.
Le capitaine Bernard		Rosambeau.
Fauconnier		Duchesne.
Bardinois, matelot		Valaire.
Vernisset		Brunel.
Germain		Renaud.
Un domestique		Fabrice.
Un jardinier		Laroche.
Mathilde	Mmes	Jane Lepage.
Mme de Sambois		Duchesne.
Angèle		Judith Lévy.
Catherine		Marthe Pallès.
Julie		Berthe Aubray.

On commencera par :

La Lettre anonyme

Comédie nouvelle en 1 acte, de M. Félix Cohen.

Distribution :

M. de Néris	MM.	Georges.
Lautillac		Brunel.
Mme de Néris	Mmes	Judith Lévy.
Isabelle		Marthe Pallès.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Pourquoi ne ferions-nous pas comme eux?

«Nous étions atteints, ma femme et moi, de douleurs rhumatismales et nous n'avions pas d'appétit; depuis que nous faisons usage de vos excellentes Pilules Suisses, l'appétit est revenu et les douleurs sont disparues. Veuillez m'en envoyer encore deux boîtes à 1 fr. 50; je vous autorise à publier ma lettre afin que ceux qui pourraient encore douter de l'efficacité de vos pilules en soient convaincus.»

«L. RICHARD, père, Palestro, près Alger.»

A. Hertzog, Phn, 28, rue de Grammont, Paris.

AUX MÈRES.

Si vous voulez voir pousser ces longues chevelures épaisses et ondulées qui encadrent si bien la tête des enfants, employez la *Lotion regénératrice du Dr Saïdi* qui enlève les pellicules, tient la tête très-propre, et active d'une façon remarquable la pousse des cheveux.

Emploi simple, agréable et facile.

Le flacon, 3 fr.; à *Saumur*, parfumerie PICHARD, 47, rue Nationale.

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

37 **Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

MARIELLE

— Étranges imbéciles! poursuivit sir Rimsell. Stupéfiez-vous après ça de la suprématie qu'exercent les Français. Avec votre manie de vous préoccuper de leurs intérêts et de ce qu'ils font, vous leur arrogez le droit de s'immiscer chez vous. Singés, copiés par vous, ils se croient vos maîtres; ils le sont. Ne troublent-ils pas les cartes de votre diplomatie, ne se mêlent-ils pas de vos gouvernements? Voyez-les! ils dépossèdent les rois de leurs royaumes, les royaumes de leurs rois; ils imposent une république à un état monarchique, un monarque à une république. Quand vous vous plaignez, que vous essayez de les chasser, ces enfants gâtés se fâchent, s'insurgent et s'accrochent aux basques de vos habits, auxquelles ils restent pendus ou qu'ils emportent. On s'en venge en les insultant, car qui est plus insulté que le Français, plus déshonorée que la France! La France, crions-nous, est en pleine décadence, en chute romaine, en ruine bysantine! Les Français, crions-nous, sont vicieux, légers, fous, corrompus; leur théâtre, des amphithéâtres de médecine; leur littérature, une abomination. Nous sommes si sains, nous sommes si pudiques, nous nous empressons si peu de dévorer leurs infâmes romans, humides encore de la presse, et d'en donner des traductions littérales que nous signons bravement Johnson, Thopson, Stenson; nous représentons si peu leurs pièces aussitôt parues avec toutes les immoralités qui les salent, nous courons si peu après leurs actrices en maillot et leurs cantatrices cabriolant leurs chansons sentimentales et pirouettant les roulades du refrain. A-t-on jamais joué sur une scène anglaise la *Grande-Duchesse*, la *Dame aux Camélias*, *Séraphine?* A-t-on lu en Angleterre les Dumas, les Soulier, les Sand, les Balzac, les Hugo, les Lamartine, les Féval, les Sue, les Karr, les Gauthier, les Musset, les About, les Paul de Kock? Allons donc! lire les *Mousquetaires*, le *Bossu*, la *Maison de Penarvan*, *Geneviève la servante*, *Mathilde*, *Lélia*, le *Lys*, nous sommes bien trop sérieux, bien trop réservés, bien trop vertueux! Nous répudions l'étude de mœurs, comme l'œuvre d'imagination; nous ne lisons que la Bible, uniquement que la Bible! Nos théâtres ne représentent que la passion de Jésus-Chrits!

»Et si nous répudions leurs livres, nous répudions également leurs peintures. Visitez nos musées, nos galeries; pas un tableau de ces maudits Français; le voisinage d'un Meissonnier, d'un Ingres, Delacroix, Vernet, Léopold Robert, Prud'hon, Rousseau, Diaz, Blin, Delaroche, enfin, l'armée de leurs peintres de talent ne déshonore par nos toiles. Leurs sculptures sont aussi méprisées. Les pères de nos jeunes miss qui décolletent leur corsage cinq centimètres de plus que les Françaises, pétitionnent au Parlement pour que l'on mette une chemise à la Vénus de Milo et des pantalons aux statues des places publiques. *Proh pudor!* écoutez-nous! écoutez la vertueuse Allemagne, la pieuse Amérique. Français, vous êtes la honte de l'univers! vous avez comblé la mesure de l'iniquité, vous périrez! Tandis que nous, si sains, si sages, dont la littérature est si choisie, la peinture si sévère, le théâtre si moral; nous qui sommes tempérants, modestes, aimables, parfaits, nous qui n'avons ni tribunaux, ni police, ni statistiques avouant que nous dépassons de plusieurs zéros le total des crimes de tous genres qui se commettent en France, nous arriverons à notre tour à vous imposer nos Bibles, nos tableaux, notre sérieux, notre ennuyeux! Nous y travaillons. Jaloux de votre puissance incompréhensible, nous profitons habilement de vos fautes. La Prusse vous enserre d'un réseau d'espions, l'Italie vous renie, la Grèce, l'Amérique, l'Angleterre, se souvenant de Sébastopol, de Venise et de la liberté, vous abandonneront lâchement dans le guêpier où la trahison, la haine et vos folles erreurs vous précipiteront sans défense. Le talon de l'ennemi meurtrira vos fronts, le sang coulera de vos plaies par mille blessures, et l'opprimé que vous avez délivré, l'allié qui a été soutenu par votre épée crachera sur vous le dédain et distillera le venin de l'insulte; ce sera une terrible heure que celle-là: vous serez descendus aussi bas que vous étiez élevés. Mais le cri de triomphe de vos ennemis pourrait bien rester sans écho. Comme le phénix, vous renaissez de vos cendres! Combien de fois vous a-t-on renversés? Combien de fois vous êtes-vous relevés plus forts, plus hardis, rebondissant de l'abîme sur l'Atlas, ayant aspiré dans le souffle de la mort une vie nouvelle, un germe d'immortalité? Etrange peuple! Vos vertus sont des vices, vos vices des vertus, vos défaites des victoires, car un immense désastre et un malheur immense rendent indulgent pour les coupables; un fleuve de sang recouvre d'un éclatant manteau de pourpre le crêpe des gloires en deuil. Vous vous en parez, une autre ère vous en auréolise, vous fixez le soleil jusqu'au jour où vous vous recorrompez, et de nouveau recouchés à terre par ceux que vous admettiez à votre foyer, qui mangeaient votre pain, dont vous appeliez les fils vos enfants, l'on plonge dans votre sein généreux le stylet ignoble de l'espion, le bravo du Nord, à l'applaudissement de vos rivaux qui n'ont pas honte d'applaudir à leur ruine, car à France battue, Europe meurtrie... à France appauvrie, Europe gueuse. Annihilons la France, vingt cadavres retomberont sur son cercueil; les races latines auront perdu leur prépondérance, elles auront vécu politiquement. Qu'elles le veuillent ou non, la France est le *deus ex machinâ* de leur sort. A sa destinée sont attachées les destinées de l'Europe moderne. L'univers a les yeux sur elle. L'Occident palpite à son mal. Une révolution en France, l'agitation gagne de l'est à l'ouest. Une émeute à Paris, Londres, Berlin, Vienne, Madrid, Rome ne respirent plus; leurs bourses baissent. On sent que le foyer de la lumière se trouble, et l'on tremble qu'elle ne s'éteigne, noyant dans l'obscurité la marche éclairée de l'humanité vers le progrès.

(*A suivre.*) AUGUSTA COUPEY.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 30 novembre 1884.

Versements de 110 déposants (16 nouveaux), 25,611 fr. 58.

Remboursements, 12,741 fr. 09 c.

Nous recommandons le *Sagou de l'Inde*, qu'on trouve à L'ÉPICERIE CENTRALE, comme le meilleur des potages; délicat, savoureux, de digestion facile, est mis à la portée de tous par la modicité de son prix, potage le paquet de 500 grammes pour 30 0, 60 c..

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE VEUVE BRIDIER.

Par ordre de M. le Juge-commissaire de la faillite de la veuve Bridier, maîtresse-d'hôtel à Martigné-Briand,

En exécution de l'article 462 du Code de commerce, les créanciers présumés de ladite faillite sont invités à se réunir le vendredi 5 décembre 1884, à une heure précise du soir, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

En exécution de l'article 491 du Code de commerce, les créanciers peuvent remettre leurs titres, à partir du jugement déclaratif de la faillite, au greffier du Tribunal, avec un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées. Le Greffier devra en tenir état et en donner récépissé.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée,

Et délibérer sur la cession du fonds de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
GAUTIER.

Étude de Me BRAC, notaire à Saumur.

A CÉDER

DE SUITE

BEL ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE

à Saumur

50 mètres de serres — Eaux de la Loire

Excellente clientèle.

S'adresser, à Saumur, au propriétaire M. JOUY-LAROZE, et à Me BRAC, notaire. (650)

Étude de Me BOURDAIS, notaire à Gennes.

ON DEMANDE A ÉCHANGER

BEL HOTEL PARTICULIER (loué) à Paris, près parc Monceau, et CHATEAU en Seine-et-Oise, 1 heure de Paris, valeur 520,000 fr., contre DOMAINE RURAL en Anjou, d'une valeur de 300,000 francs environ.

Il est dû au Crédit Foncier 125,000 francs, remboursables dans 35 ans, intérêts 4 80 0/0.

Pour renseignements, s'adresser au notaire. (913)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

PORTION DE MAISON

Sur la Levée-Neuve.

S'adresser à M. BARBIN fils. (917)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, 13,

Comprenant 11 pièces : salon, chambres à feu, cabinets, cuisine, décharge ;

Cour, cave en roc, jardin clos de murs.

S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, Saumur. (467)

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE MAISON

Au hameau de Riou, près Saumur,

Avec remise, écurie et jardin planté d'arbres fruitiers.

S'adresser, pour traiter, à Me GAUTIER, notaire à Saumur. (876)

Cabinet d'Affaires

DE M. G. DOUSSAIN

SYNDIC DE FAILLITES

10, rue des Basses-Perrières, à Saumur.

Liquidations amiables et judiciaires ;

Arbitrages et expertises de comptabilité ;

Recouvrements et renseignements.

Construction d'appareils de Chauffage

EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, *rue Brault, Saumur.*

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

Ancienne Maison Bontemps-Rochat

ROLLAND FRÈRES, Succrs

5, Rue d'Orléans.

On demande un **apprenti** pour la QUINCAILLERIE. (919)

UN HOMME marié demande **un emploi.**

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME DE CONFIANCE demande à se placer, comme homme de peine ou pour le service d'une maison.

S'adresser quai de Limoges, 57.

A VENDRE

BRANCHES D'ÉTAUSSES

Essence de saules, fresnes et ormeaux

Dans la prairie de Presle, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, au château de Moc-Baril. (459)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges *du pays.*

Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'*Equitable des Etats-Unis*, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents ; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

A VENDRE

UNE JUMENT

4 ans 1/2, demi sang, 1 mèt. 52.

S'adresser à M. PICHON, Levée-Neuve, près Saumur. (918)

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de Mlle Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'*Echo Saumurois.*

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Edition bi-mensuelle, sans annexes ni gravures..... 10 fr.

La même, avec annexes, gravures, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 18 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

9, rue Courcouronne, 9,
A SAUMUR

M. DELPHIN GASPY, représentant de commerce, fait savoir qu'il se charge d'expertise, comptabilité, de rendre à domicile sur la place de Saumur et ses environs, à six lieues à la ronde, imprimés, catalogues, prospectus, réclames, factures, quittances, lettres de faire part de mariages et de décès, et de toutes espèces d'informations.

Trois jours par semaine sont réservés pour les environs.

CONTENTIEUX, RECOUVREMENTS

C. BONNIN

40, *rue Saint-Nicolas, Saumur*

Renseignements Commerciaux

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, *rue du Portail-Louis*, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES **Affections de la Peau**

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des **PLAIES** et **ULCÈRES VARIQUEUX** considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Lieuse, à MELUN (S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomachique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, GUÉRIT la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il DÉTRUIT la constipation, stimule l'appétit, REND le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉVRALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour environ 200 tasses ; prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (450)

LA

Réglisse Sanguinède

GUÉRIT

les *Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac* et *facilite la Digestion.*

0f75 dans toutes Pharmacies.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 *et* 5, *Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif.*

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1er DÉCEMBRE 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précte	Dernier cours.		
3 %	78 65	78 25	»	»
3 % amortissable	80 25	80 75	»	»
3 % — (nouveau)	» »	» »	»	»
4 1/2 %	103 90	104 »	»	»
4 1/2 % (nouveau)	108 30	108 60	»	»
Obligations du Trésor	512 50	511 25	»	»
Banque de France	5140 »	5180 »	»	»
Société Générale	452 50	452 50	»	»
Comptoir d'escompte	952 50	955 »	»	»
Crédit Lyonnais	523 75	520 »	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1308 75	1315 »	»	»
Crédit mobilier	245 »	250 »	»	»

Valeurs au comptant	Clôtur précte	Dernier cours.		
Est	767 »	766 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	1237 50	1245 »	»	»
Midi	1170 »	1172 50	»	»
Nord	1660 »	1665 »	»	»
Orléans	1315 »	1323 75	»	»
Ouest	827 50	827 50	»	»
Compagnie parisienne du Gaz	1517 50	1525 »	»	»
Canal de Suez	1898 75	1903 75	»	»
C. gén. Transatlantique	495 »	495 »	»	»

Valeurs au comptant	Clôtur précte	Dernier cours.		
OBLIGATIONS.			»	»
			»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513 »	513 »	»	»
— 1865, 4 %	519 »	512 »	»	»
— 1869, 3 %	406 »	405 »	»	»
— 1871, 3 %	395 75	396 »	»	»
— 1875, 4 %	511 50	511 00	»	»
— 1876, 4 %	510 »	508 25	»	»
Bons de liquid. Ville de Paris	519 »	520 »	»	»
Obligations communales 1879	445 »	445 »	»	»
Obligat. foncières 1879 3 %	444 »	444 75	»	»
Obligat. foncières 1883 3 %	359 »	359 »	»	»

Valeurs au comptant	Clôtur précte	Dernier cours.		
Gaz parisien	526 70	526 »	»	»
Est	367 75	367 25	»	»
Midi	376 25	376 »	»	»
Nord	389 »	388 »	»	»
Orléans	376 75	378 »	»	»
Ouest	375 25	376 »	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	378 »	379 »	»	»
Paris-Bourbonnais	376 »	377 50	»	»
Canal de Suez	572 »	575 »	»	»

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir, —
3 — 32 — — express.
7 — 15 — — omnibus,
10 — 36 — — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 37 — — express.
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — —
7 — 4 — — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	9 »	1 15	3 45	7 50
Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 »
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08
Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omni. matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	» »
Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	» »
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omni. matin	Omni soir	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02	» »	2 11	» »	8 51
Brion-s.-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omni. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omni. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 18	» »	4 37	» »
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7 »	1 55	8 35
Loudun	8 20	2 51	9 55
Arçay	8 34	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 2
Neuville	9 57	4 24	11 27
Poitiers	10 32	4 56	12 1

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers	5 50	12 50	6 10
Neuville	6 28	1 28	7 08
Mirebeau	6 55	1 57	7 56
Arçay	7 50	2 52	9 18
Loudun	8 42	3 30	10 28
Montreuil	9 24	4 31	11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.